Commission : Conseil de sécurité historique
Question : 23 septembre 1998 : le vote de la résolution 1199 sur un cessez-le-feu entre la Serbie et la Yougoslavie
Auteur : Brésil

*Presidência honrada, queridos delegados,*

La délégation du Brésil est ravie de participer à la septième conférence NUMAD, et souhaite de riches discussions entre les différentes délégations. Le conflit qui prend place depuis maintenant plusieurs décennies en Europe de l’Est suscite notre plus grande préoccupation ; face à son caractère évolutif, une mobilisation de la scène internationale est nécessaire.

Tout d’abord, la délégation du Brésil souhaite souligner que, les conflits entre les deux principales communautés du Kosovo et de la Serbie, sont principalement liés à leur conviction mutuelle d’être les seuls occupants légitimes de cette région. Cependant, il nous semble également important de préciser que ce conflit est de longue date puisque déjà, au XIIème siècle, cette région demeurait divisée. En effet, une défaite Serbe en 1389, qui conduit à une colonisation par l’Empire Ottoman de cet espace bouleverse l’ordre établie sur ce territoire.

Cette colonisation apporte une diversité ethnique, notamment à la base des conflits qui prennent place dans cette région. Après la création de la République Fédérative Socialiste de Yougoslavie, les revendications de la majorité musulmane albanaise pour le statut de République au Kosovo s'accentuent. Cependant, après la mort du maréchal Tito, en 1980 celles-ci se heurtent à de nombreux refus et des amendements réduisant leur autonomie sont votés.

Il est important de souligner le fait que l'insatisfaction s'exprime d’abord de façon pacifique puis que les actions deviennent plus violentes au milieu des années 1990 avec l'Armée de Libération du Kosovo, profitant d'équipements en provenance de l'Albanie, celle-ci se livre à des attaques contre les cibles d'autorité du pouvoir serbe. La violence atteint un nouveau sommet en février 1998 ; des tensions entre la majorité musulmane albanaise et la minorité serbe du Kosovo dégénèrent en une escalade de violences.

La Serbie réagit en intensifiant son intervention. Des centaines de milliers d'Albanais prennent la route de l'exil, se déplaçant dans d'autres régions du Kosovo ou la quittant pour des pays voisins. Des massacres sont commis de part et d'autre ; il est donc nécessaire de trouver un terrain d’entente afin de mettre fin à ce conflit, dans le but de préserver des relations internationales stables.

Le Brésil soutient l’Organisation des Nations Unies dans tous ses projets de rétablissement d’une paix dans cette région du monde et affirme son souhait grandissant de respecter les Droits de l’Homme et de faire émerger un consensus pour un monde meilleur,

*Obrigado*